

Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la MJC de Fontaines St Martin

Vendredi 25 janvier 2019

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Le quorum, conformément à l'article 8.6 des statuts (20% des adhérents présents ou représentés) est atteint avec :

- 71 personnes physiquement représentées
- 114 personnes représentées par procuration

Soit 185 adhérents présents ou représentés sur 634 adhérents électeurs directs ou indirects.
(Notons qu'en plus de ces 185 voix valides, 14 pouvoirs de plus ont été donnés mais n'ont pas pu être portés)
(soit 29% des adhérents)

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association MJC de Fontaines St Martin prévue le **25 janvier 2019 à partir de 18h30** dans la grande salle de la MJC, 295 Montée de la ruelle, peut valablement délibérer. L'assemblée générale est ouverte à : **19 H 00 par la présidente du bureau de l'association.**

Résolution 1 :

L'Assemblée Générale désigne son président de séance : Isabelle LUTZ-GAUTIER et son scrutateur : Sophie GRAEFF.

L'assemblée vote pour l'unanimité

Résolution 2 : L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2018. (PV affiché dans la salle + en ligne sur www.mjc-fsm.com)

L'assemblée vote : 184 Pour / 1 Abstention

Présentations du **rapport moral** par Isabelle Lutz-Gautier (Présidente), du **rapport d'activités** par Noémie Château (directrice) et du rapport financier par Gilles Meurisse (Trésorier).

Résolution 3 : L'Assemblée Générale vote le quitus (*Reconnaissance d'une gestion conforme aux obligations, avec décharge de responsabilités.*) aux administrateurs.

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité.

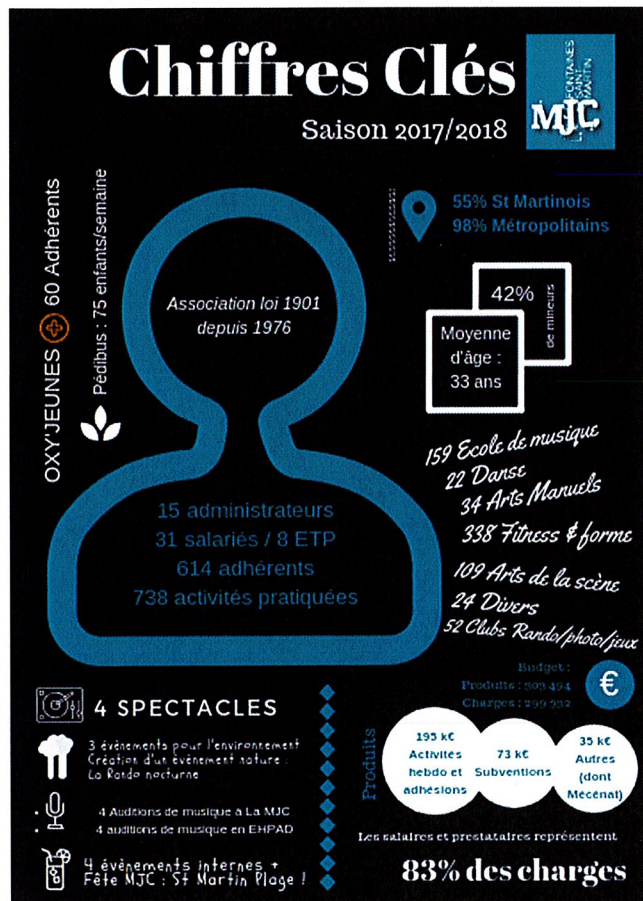
Résolution 4 : L'Assemblée Générale vote le montant du résultat.

Le résultat net comptable s'élève à 4 162 € pour l'exercice 2017/2018 dont 2 795€ de produits sur exercices antérieurs. Ce résultat est obtenu sans investissements notables.

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité.

Résolution 5 : L'Assemblée Générale vote l'affectation du résultat de l'exercice 2017/2018 au projet associatif suivant : projet sport et santé.

L'assemblée générale vote : 170 pour / 6 contre / 9 abstentions



Résolution 6 : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation présenté par la présidente :
« *Vivre ensemble, Faire ensemble, Tous ensemble !* »

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité.

Résolution 7 : L'Assemblée Générale vote le budget définitif de l'année en cours (2018/2019) et le budget primitif de l'année suivante (2019/2020).

L'assemblée générale vote : 178 pour / 0 contre / 7 abstentions

Résolution 8 : Afin de se mettre en conformité avec ses obligations d'association reconnue d'intérêt général, le conseil d'administration propose une cotisation d'adhésion au montant unique de 15 € à partir de la rentrée de septembre 2019 (Au lieu de 5€, 13 € et 17 € actuellement).

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité.

Résolution 9 : Election du nouveau Conseil d'Administration

Membres sortants : Isabelle LUTZ-GAUTIER, Gilles MEURISSE, Hélène VOGT, Nicole SATIN, Valérie TURBEAUX.

Membres actuellement au CA et en cours de mandat de 3 ans : Cécile CHALUS, Sandrine CURT, Sophie GRAEFF, Bénédicte MATHON, Bénédicte MERCIER, Christelle PICAULT, Florence SARREMEJEANNE, Etienne VOGT.

Nouveaux membres ayant manifesté leur candidature avant l'AG : Guy FORGEOIS, Ali TABAI, Amanda AL-MASHNI PAGE.

Autres nouveaux membres souhaitant manifester leur candidature le jour de l'AG
Aucun

L'assemblée générale vote pour à l'unanimité.

A VOUS LA PAROLE : Questions ? Suggestions ? Propositions ?

Gilles MEURISSE prend la parole en tant qu'adhérent pour proposer d'organiser des débats à la MJC dans le cadre du grand débat national. Cette proposition sera abordée et discutée lors du prochain conseil d'administration.

Tous les points mis à l'ordre du jour ayant été épuisés, l'Assemblée Générale s'est clôturée à 20h20.

Le président de séance :
Isabelle LUTZ-GAUTIER
SIGNATURE



Le scrutateur :
Sophie GRAEFF
SIGNATURE

